

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1168

présenté par

Mme Tolmont, Mme Victory, M. Juanico, Mme Manin, Mme Pires Beaune, Mme Rabault,
M. Jean-Louis Bricout, Mme Rouaux et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Médias, livre et industries culturelles »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Presse et médias	30 000 000	0
Livre et industries culturelles	0	30 000 000
TOTAUX	30 000 000	30 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à prévoir des moyens supplémentaires pour la diffusion hertzienne FM et DAB + à hauteur de 30 millions d'euros.

Au plus près des territoires, les télévisions et radios privées locales, régionales, thématiques et généralistes indépendantes sont en grande difficulté. D'après une enquête menée par le Syndicat des radios indépendantes (Sirti) auprès de ses

170 adhérents et révélée le 22 septembre, 33 % d'entre elles ont supprimé des emplois depuis le confinement de mars. Des emplois n'ont par ailleurs pas été créés, alors qu'avec l'appétence toujours plus grande pour l'information de proximité, le nombre de journalistes embauchés dans ces stations avait quasiment doublé en dix ans (500). Cette dynamique est cassée. Alors que les médias nationaux privés commençaient à voir leur chiffre d'affaires publicitaire remonter la pente, les médias locaux privés ont plus de difficultés. La publicité locale accuse encore des baisses de 30 % ou 35 % par rapport à la même période l'an dernier. Non seulement les enseignes nationales se contentent de campagnes nationales, se passant de déclinaisons locales, mais les événements culturels locaux ont disparu et les chiffres d'affaires des petits commerçants sont souvent encore trop fragiles pour envisager des dépenses en promotion. Sans retour à une activité économique soutenue, 79 % des radios indépendantes assurent, dans cette même étude, qu'elles réduiront leur masse salariale en 2021. Les trois quarts de ces radios, qui représentent 9 millions d'auditeurs, un quart du chiffre d'affaires de la radio privée en France et un tiers de ses effectifs, demandent la prolongation du fonds de soutien à la diffusion hertzienne FM et DAB + sur 2021. Nous estimons que ces moyens doivent être attribués de manière pérenne si l'on veut soutenir la diffusion hertzienne. C'est l'objet de cet amendement. Afin d'être recevable cet amendement est gagé ainsi :

- il abonde de 30 millions d'euros en AE et CP l'action 05 – Soutien aux médias de proximité du programme 180 – Presse et médias
- il diminue de 30 millions d'euros en AE et CP l'action 02 – Industries culturelles du programme 334 – Livre et industries culturelles